

Georgipolitain



43 années de mandat pour Mr le maire

Février 2026

Sommaire

Vœux 2026, Après-midi séniors,
Elections municipales page 1

Vie municipale,
Vie associative pages 2

Nettoyage de la commune :



Rendez-vous 8h30 aux ateliers municipaux, café offert et verre de l'amitié à l'issu

Comme la lecture d'un livre qui s'achève ! 71 chapitres, 71 flash-infos en 2 mandats. Des heures d'écriture pour vous informer, parce qu'informer c'est déjà faire comprendre et admettre les changements, les contraintes, le pourquoi, le comment, ... mais aussi renseigner, voire apprendre. Être factuel, s'assurer de l'authenticité, éviter de se dédire, être à l'heure parce que trop tôt c'est voué à l'oubli, trop tard ça n'a plus de sens. Voilà ce que je me suis efforcé de faire pendant 2 mandats, pour vous georgipolitains, tout en me tenant à votre écoute et à l'écoute du temps.

Avec Maëlle et Déborah, un nouveau site internet est né et il est régulièrement mis à jour ; une page Facebook officielle n'a délivré que des informations fondées ; l'application Intramuros est une mine de brèves et d'infos. Les audiences le prouvent, elles ne font que croître.

Bonne lecture de ce flash infos n°26-2026.

Retour sur la cérémonie des vœux 2026 :

Le 9 janvier 2026, Mr le maire a présenté ses vœux aux élus et aux agents ; à cette occasion Véronique Lamothe a reçu de la médaille d'or du travail. Le 10 janvier 2026, Mr le maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population.

A ces occasions Mr le maire a reçu les remerciements des agents, élus et anciens élus pour sa longévité en ayant assuré 43 années de mandats dont 31 années de maire. Un arbre planté dans le parc en assurera le souvenir. Photo ci-dessus.

Retour sur l'après-midi seniors :

Le 21 décembre 2025 c'est en musique que les seniors se sont retrouvés salle Saint Georges pour écouter « Les Gars » chanter Serge Reggiani. D'un avis unanime, cet après-midi a beaucoup plu.

Elections municipales 2026 :



Les élections pour le renouvellement des conseillers municipaux ont lieu le dimanche 15 mars pour le 1^{er} tour et le dimanche 22 mars pour le 2nd tour, si nécessaire. L'élection des 19 conseillers municipaux se fait au suffrage universel direct. Le conseil municipal élit ensuite le Maire de la commune.

Saint Georges du Bois est dans la catégorie des communes de 1000 habitants et plus. Le mode de scrutin est le scrutin proportionnel à deux tours. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour, un 2nd tour est organisé. La répartition des sièges est : prime majoritaire avec répartition proportionnelle à la plus forte moyenne, i.e que la moitié des sièges revient à la liste en tête puis la deuxième moitié des sièges est répartie entre toutes les listes à la plus forte moyenne.

Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes avec alternance entre un homme et une femme. Cette parité s'applique aussi à l'élection des adjoints au conseil municipal. Les listes doivent être complètes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir. Ajouter sur une liste des noms ou en retirer à coup de crayon n'est pas autorisé et rend le bulletin nul. Depuis la loi 2013-403 du 17 mai 2013 les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de conseiller municipal et pour un mandat de conseiller communautaire. Ils figurent sur deux listes distinctes mais un seul bulletin de vote.

Tous les électeurs doivent présenter OBLIGATOIREMENT une pièce d'identité avec photo dans le bureau de vote (carte d'identité, passeport, carte vitale, permis de conduire...). Le bureau de vote se situe salle de l'ancienne école des Garçons, rue Léopold et Jules Bayle. Il est ouvert de 8h à 18h.



Vie Municipale

Conseil Municipal :

(pour mémoire, les CR des conseils municipaux sont consultables sur le site internet)

- Le dernier conseil municipal de la mandature se tiendra le 4 mars à 18h30 et le budget 2026 y sera délibéré.

Conseil Municipal des jeunes (CMJ) :

(pour mémoire, les CR des conseils municipaux sont consultables sur le site internet)

- Le conseil municipal a visité la boulangerie le 4 février. Les jeunes ont façonné des petites brioches que Lambert a mis en cuisson et leur a porté le lendemain midi à la cantine.
- Les prochaines élections du CMJ seront en avril 2026. Ils seront élus jusqu'en septembre 2027.



APE association des parents d'élèves :

L'APE organise un LOTO le samedi 28 février : rendez-vous à 14h30 pour un Loto spécial enfants, puis un 2ème loto à 20h15 et à nouveau le dimanche 01 mars à 14h15, dans la salle Saint Georges. Réservations non placées, tél : 06 85 19 42 35. Venez nombreux ! Une chasse aux œufs aura lieu dans le parc de Saint Georges du Bois, pour les enfants du village, le 18 avril à 16h. Une vente de madeleines Bijou sera organisée pour récolter des fonds et aider l'école dans leurs projets, en février/mars. Surveillez les informations sur notre page Facebook Ape Les Cèdres ! Une kermesse sera prévue le 12 juin avec animations, jeux, restauration et buvette, dans le parc ! Nous recherchons à cette occasion des volontaires pour faire cuire des frites. N'hésitez pas à nous contacter ! ape.lescedres17@gmail.com. Merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à nos actions !



Ecoles :

Préinscription



Vie Associative

Amicale Laïque :

Vide-greniers :

VIDE-GRENIERS

SAINT-GEORGES DU BOIS PARC MUNICIPAL 3€/ml

1er Mai

Dans le parc → sans voitures
Rue du parc → avec voitures
Emplacements limités !

Expositions sur le site : Georgopolipointres / Loisirs créatifs

Buvette
Restauration rapide
Entrée gratuite 8H - 18H

RÉSERVATIONS :
06 63 57 41 17
06 70 96 76 90

AMICALE LAÏQUE SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Ne pas poser sur le verre publicitaire - imprimé par nos soins

Cabaret Saint Georges :

Palace Saint Georges, la nouvelle création du Cabaret Saint Georges.

A l'heure où nous publions, peut-être reste-t-il des places : samedis 21 mars et 3 octobre 2026 // spectacle seul 15€/adulte – 8€/enfant (- de 13 ans) ; dimanches 22 mars et 4 octobre 2026 // repas spectacle 40€/personne (tarif unique). Réservations au 06 59 52 09 46

Un homme mis à l'honneur :



GUILLAUME JOURNAUD est ébéniste de formation. Il crée des meubles, des objets décoratifs, réalise des gravures laser, des bijoux incrustés de pierres semi-précieuses.

Des projets hors-normes aussi comme cette moto entièrement en bois et motorisée. Vous souhaitez le découvrir, contactez : inspirationdesignbois@outlook.fr ou tél : 06 36 15 35 30.

Clap de fin - Au revoir :

"Les livres n'appartiennent à personne... Ils sont faits pour passer de main en main, de vie en vie."

Anne Dufourmantelle.